

POUR LA REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2014 DES AMIS DE MEDICAP (France)

**Rapport contextuel d'activité
de MEDICAP Madagascar
Depuis la disparition son fondateur**



Gérard FAYETTE en Mars 2013

RAPPEL

L'action de MEDICAP Madagascar se fait à 2 vitesses :

1^{er} sous programme et fonds propres pour ses sites habituels d'intervention.

2^{ème} sous projet soutenu par bailleur, avec donc des objectifs spécifiques pour des sites cibles cette fois-ci priorisés par le projet.

SUR FONDS PROPRES

L'étendue du champ d'action de MEDICAP est fonction des moyens à sa disposition. Lesdits moyens, souhaités tourner autour de 20.000€, ont baissé dernièrement, permettant cahin-caha de conserver les 6 sites cibles : d'AMBATONDRAZAKA, AMBATOLAMPY, IHOSEY, FARAFANGANA, MANANJARY et de FARAFANGANA.



Il est à relever que le gros de nos moyens de fonctionnement provient des reliquats prélevés sur les Opérations Zébus.

SOUS PROJET



➤ **Projet I en cours d'exécution:**
**« SANTE DE LA FEMME ET DE L'ENFANT
EN MILIEU CARCÉRAL »**

Bailleur: Fondation Mérieux

Durée: 1 an (2014)

Enveloppe: 2.000€

Sites ciblés: Ambatondrazaka, Farafangana et Manjakandriana

➤ **Projet II en cours d'exécution, hors milieu carcéral:**

Femmes et enfants vulnérables dans le cadre du Programme National de Nutrition Communautaire PNCC – SECALINE

Suivi: l'ONN (Office National de Nutrition)

Financement : IDA, Aide Internationale de Développement, Enveloppe: 83.960.920 Ar

Sites ciblés: zones limitrophes de Mananjary

Durée 27 mois (de Nov. 2013 à Fév. 2016)

Intervenants : 3 éléments du CSPD de Mananjary encadré par le Chef de Zone NY AINA

Photo du h. à g.:
Charlotte et
Zafisolo



Photo du h. à d.:
Honorine, 2^{ème} à d.

Photo du bas:
Ny Aina RAKOTOARITERA,



2^{ème} à partir de la g.

➤ **Synergie bénévole** de MEDICAP avec l'Association française GRANDIR DIGNEMENT. Cette association, cofinancée sur 3 ans par l'Ambassade de France et l'Union Européenne, a pris l'initiative de faire prendre forme un COLLECTIF DE LA SOCIETE CIVILE dont la valeur défendue se résume à l'article 37 de la Convention relative aux droits de l'enfant : « *Tout enfant privé de liberté doit être traité avec l'humanité et le respect dû à la dignité humaine, et d'une manière tenant compte des besoins propres à son âge.* »



En tee-shirt vert, le Chef d'établissement.

Objectifs de ce collectif :

- **Favoriser une professionnalisation** des intervenants à travers des outils communs et l'échange de bonnes pratiques.
- **Améliorer la collaboration avec l'Administration Pénitentiaire** et lui permettre de s'appuyer sur une société civile structurée.
- **Garantir le respect des droits de l'enfant** et promouvoir ensemble la dignité des mineurs en détention.

Les intérêts pour les autorités publiques :

- Les autorités publiques pourront, à travers ce collectif, **identifier un interlocuteur au niveau national** issu de la société civile.
- Le collectif représentera ponctuellement un **forum de réflexion et de partage de bonnes pratiques**, où l'Administration pénitentiaire et les autres représentants du Ministère de la Justice seront invités.
- L'intervention des OSC/ONG peut aider l'Etat malgache à **mieux respecter les conventions internationales** qui concernent entre autres les conditions de détention des mineurs.

Le bénévolat de MEDICAP consiste une collecte de données sur ses 6 prisons
Obs. : Grandir Dignement ne nous a pas alloué de moyen financier pour procéder;
motif, « ...la collecte de données ne prenant pas plus de deux heures
d'intervention sur les lieux ! », selon leur Chef de projet Kevin Monier.

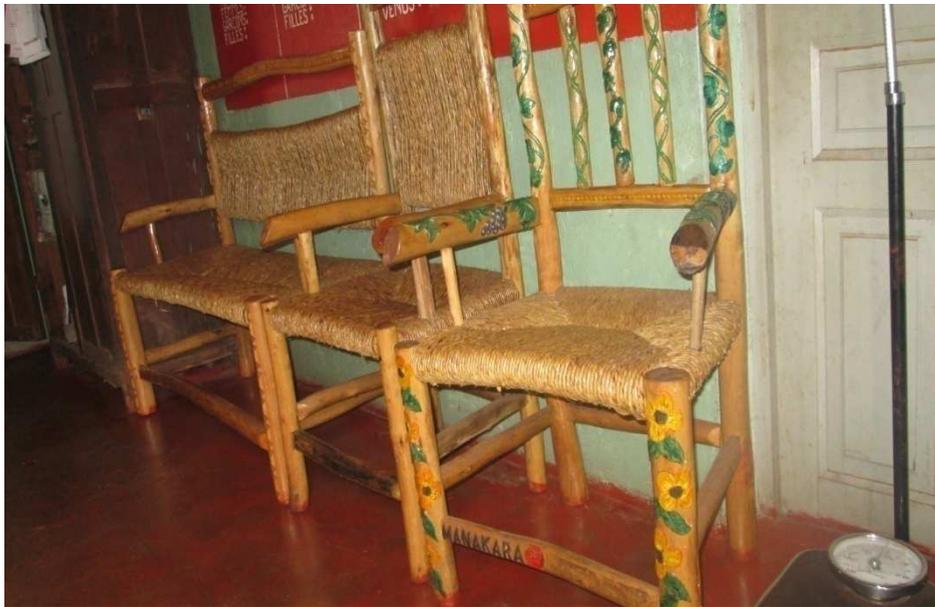


LES ACTIONS DE MEDICAP SUR FONDS PROPRES

Les actions sont les mêmes pour chacun de nos six sites, à savoir :

Santé : médicalisation (pourvoi en matériel médical et en médicaments) et hygiène (désinsectisation, chaulage, nettoyage d'intérieurs et des cours, atelier de fabrication de savon).

Réinsertion sociale : alphabétisation, bibliothèque et divers ateliers de production.



Photos: Des produits de l'atelier de menuiserie de Manakara, activité relancée fin 2013

Aides juridiques : Commissions juridiques à reconstituer pour chaque CSPD et formations à donner pour la relance de cette activité.

Relations publiques : liaisons détenus-familles, loisirs.

AMBATOLAMPY



La relève du CSPD composé pour majorité par des anciens a été finalisée le 13 Août 2014 avec l'adhésion des **Jeunes Pairs Educateurs d'Ambatolampy**, une équipe œuvrant déjà pour le ministère de la Santé. En effet, l'action de ce groupe et celle du CSPD présente les affinités et les complémentarités permettant d'atteindre le plein épanouissement. Si les jeunes ont tenu à maintenir à sa place l'ancien président, Joseph ANDRIANAIVO, presque toutes les autres fonctions du bureau et des Commissions d'intervention leur ont échoué.

MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION JURIDIQUE DU CSPD

Formation donnée par MEDICAP, avec le concours du Greffe, pour les aides juridiques.



De d à g: Doria (Greffe), J Claude (Médicap) et la relève du CSPD ; au bout, coté g.: Désiré (Encadreur et greffe).

COMMISSION JURIDIQUE DU CSPD (SUITE)

Thèmes : Liberté provisoire et liberté conditionnelle.



De d à g : J David (JPE V-Pdt du CSPD), Désiré (Encadreur et greffe), Misaintsoa (Pdt des JPE), les JPE

JUIN 2013_ UNE INNOVATION POUR LA M.C. D'AMBATOLAMPY : LE LANCEMENT DE L'ATELIER DE FABRICATION SAVON.

Distribution de la fiche technique de fabrication au C.E.P., à l'agent Encadreur et aux membres du CSPD, puis la fabrication de savon prend son cours, étape par étape, sous la conduite du Dr Fidolin.



MATERIEL LANCEMENT

- 2 MOULES
- 1 S/25K SOUDE CAUSTIQUE
- 5 B/20L HUILE DE PALME
- 2 MARMITES REF 45
- 1 TIMBALE
- GANTS, BALANCE, SEAUX



En survêtement
bleu,
le Chef
d'établissement.



1

**MORCEAU
/
PERSONNE
/
MOIS**



**TECHNIQUE DE
FABRICATION
MISE A LA PORTEE
DES
PERSONNES DETENUES**

**AOUT 2014_AUTRE INNOVATION CADRANT AVEC LA REINSERTION SOCIALE:
L'ATELIER DE BOULANGERIE**

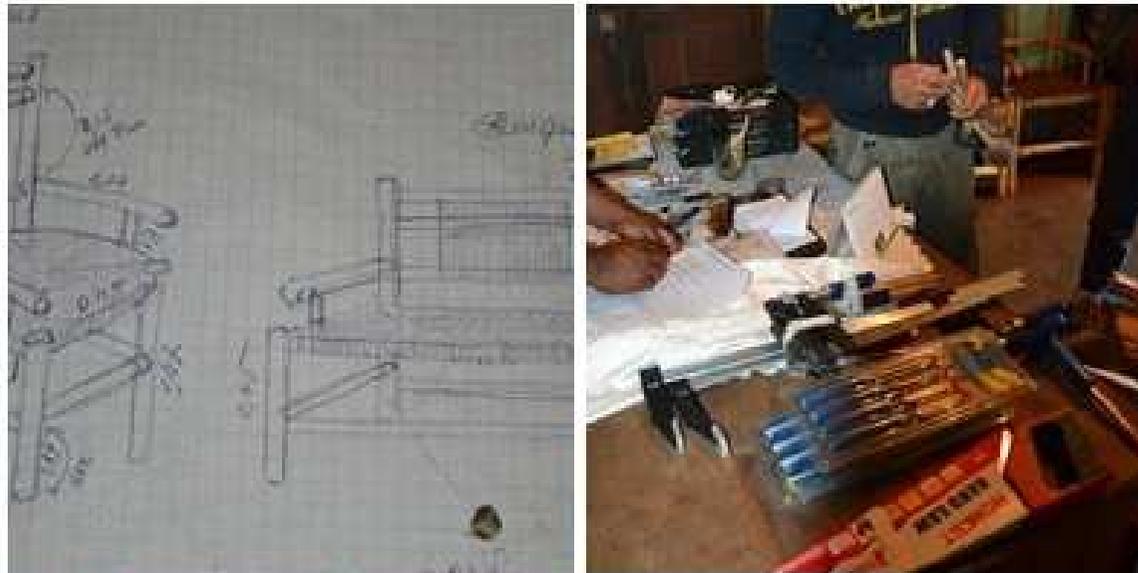


Thème : BRIOCHE



MANAKARA

REPRISE DE L'ACTIVITE MENUISERIE, QUI AVAIT ETE LAISSEE SOUS LA CONDUITE DE L'ACP DEPUIS 2010 SOUS LA HOULETTE D'UN EUROPEEN BENEVOLE, ON PASSE A LA FABRICATION MOBILIER RUSTIQUE COMMERCIALISABLE



**DANS LES RANGS DES MEMBRES FONDATEURS DE MEDICAP,
IL Y A EU DES DEPARTS**



Gérard FAYETTE
Président Fondateur



Joseph ANDRIAMANAMIHAJA
Vice-président



Richard SOAMILA
Conseiller



Nirina DE VLIAGER
Conseillère

DES ARRIVEES AUSSI



Dr Fidolin ANDRIANASOLO
Président



Sibylle RAKOTOARIJAONA
Secrétaire



Zitana KASSAM
Trésorière



Haingonirina RAKOTOARIJAONA
Conseiller

PERSPECTIVE DE DONS :



Haingonirina, notre toute dernière recrue au rang des membres fondateurs de MEDICAP nous a trouvé une aide auprès d'une de ses relations se trouvant en Italie, au Vatican. Il s'agit du frère Omar, le même frère, ô hasard!, qui nous avait prêté un local au juvénat d'Ambatolampy, pour y loger nos stocks de médicaments. Ce dernier est tout disposé à nous faire parvenir du matériel comme dons.

Il a à solutionner avec nous la faisabilité des envois par container. Il est en tenue blanche, à gauche sur la photo.

Toujours sur le plan des aides, Haingonirina a trouvé aussi en Europe un donateur qui nous destine deux véhicules dont un à l'usage de la secrétaire, via EIA.

Haingonirina et Sibylle ont en tête d'organiser un anniversaire de MEDICAP en en faisant un évènement médiatique où nos objectifs seraient :

- Visibilité.**
- Levées de fonds.**
- Inculquer aux malgaches la coutume des Opérations Zébus. Pour le moment, cette dernière initiative n'a pas encore été embrayée.**

Le contexte actuel 'instabilité du pouvoir ne jouerait pas en notre faveur. Ce, en sachant sur quel milieu huppé nous comptons jeter le grappin.

CONTEXTE ACTUEL

**Les prisons du pays
sont bondées à outrance**

**Les moyens
dont dispose MEDICAP,
et par extension nos CSPD
Restent confinés**

CONCLUSION
LES DETENUS ONT BESOIN DE NOUS
ET NOUS DE VOUS!

